## UCLouvain

bmhit1121 2023

## Italien : maîtrise de la langue orale

Enseignants	Ferrari Sebastiano ;Fontana Milena ;					
Langue d'enseignement	Italien					
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis					
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :  Ce cours vise d'abord à faire acquérir les bases et les spécificités phonétiques, lexicales et pragmatiques de l'italien dans le but de faire progresser rapidement les compétences auditive et orale des participants du niveau débutant au niveau intermédiaire (à savoir du niveau introductif, A1 au niveau seuil, B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues). La maîtrise de la langue s'accompagne parallèlement de la découverte des aspects culturels de l'Italie contemporaine.					
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Pour obtenir les crédits liés à une UE, l'étudiant e doit présenter toutes les parties de l'examen portant sur l'UE (qu'elles portent sur des activités d'apprentissage - AA - ou des parties de cours).  Concernant la partie de M. Ferrari :					
	Passation d'un examen écrit à l'issue de chaque quadrimestre (Q1 et Q2) pendant les session d'examens (50% de la note globale de l'UE).					
	Pour la partie de Mme Fontana :  Q1: évaluation continue incluant 2 présentations sur des sujets attribués suivant un calendrier fixé au premier cours de l'année (15% de la note globale de l'UE).					
	Q2: évaluation continue (15% de la note globale de l'UE) incluant 2 présentations sur des sujets attribués suivant un calendrier fixé au premier cours de l'année, examen oral en pré-session durant la dernière semaine de cours (15% de la note globale de l'UE) et 5% pour la participation au cours.					
	Lors de la session d'août, les étudiants doivent préparer deux sujets de leur choix parmi ceux traités au cours de chaque quadrimestre et doivent également connaître le programme de l'année dans son entièreté sur lequel la professeure pourra interroger l'étudiant. Il s'agira d'un examen oral.					
	La participation aux cours est obligatoire: 2 absences non justifiées sont autorisées par quadrimestre. Au-delà de ces absences, chaque nouvelle absence sera justifiée par un certificat médical ou une excuse écrite solide dûment étayée.					
	Si les mesures sanitaires liées au Covid-19 l'imposent, l'organisation de l'examen passera en mode distanciel.					
Méthodes d'enseignement	Présentiel, premier et deuxième quadrimestre, 60 heures de cours annuelles réparties sur deux quadrimestres (30h : Q1 - 30h : Q2) visant à maîtriser la compétence auditive avec M. Ferrari et la compétence orale avec Mme Fontana.					
	Exercices dirigés en laboratoire ; exercices d'intonation et de prononciation avec correction individuelle ; exercices d'expression orale (individuels et par paires) à partir de supports visuels variés ; exercices de compréhension à l'audition en classe et à domicile.					
Contenu	L'activité d'apprentissage sera axée sur les 4 contextes communicatifs préconisés par le CECR c.à.d. les domaines public, personnel, éducationnel et professionnel.					
	À l'issue de ce module, les étudiants:					
	- auront amélioré leurs compétences auditives et orales par le biais d'exercices de compréhension orale de difficulté croissante à partir de différentes sources authentiques (interviews, reportages, description, dialogues) ;					
	- pourront s'exprimer en italien correctement et avec aisance grâce aux activités de prononciation et d'intonation au cours ;					
	- auront effectué de nombreux exercices d'expression orale (dialogues, descriptions, résumés, exposés etc.) autour de différents thèmes en lien avec la vie courante et leur expérience personnelle (activation des connaissances préalables du lexique et de la grammaire, y compris par le biais de l'intercompréhension entre les langues romanes - FR>IT -, emploi des tournures de phrase appropriées à différentes situations de communication);					
	- auront appris certains aspects socio-culturels de l'Italie contemporaine (us et coutumes, régions et villes italiennes, etc.).					
Bibliographie	Pour la partie de M. Ferrari (Q1 et Q2) : le syllabus «Italien : maîtrise de la langue orale ».  Ce support de cours est disponible au service d'impression de la Faculté.					
	Pour la partie de Mme Fontana (Q1 et Q2) : photocopies distribuées aux cours.					

Université catholique de Louvain - Italien : maîtrise de la langue orale - cours-2023-bmhit1121

Faculté ou entité en	TIMB
charge:	

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)						
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage		
Bachelier en traduction et interprétation	TIMB1BA	5		•		